

Présents à l'AG :

En Présentiel	En Visioconférence
Gaëlle Schollhammer Virginie Louarn Corinne Kériel Michèle Warnier Typhaine Versigny	Anne Poulmarc'h Katell Lefevre Michel Robert

Présentation de l'ordre du jour par Gaëlle

- ▶ Présentation des actions de la COOP (Manuels /équipements/ actions solidaires)
- ▶ Les commandes des manuels scolaires
- ▶ Pass Ressources Pédagogiques, convention avec la région
- ▶ Convention avec la région pour l'équipement
- ▶ Rapport financier des comptes pour l'exercice 2019-2020
- ▶ Renouvellement du bureau
- ▶ Proposition de changement des statuts de la Coop Vauban

- Les actions de la coop

Manuels Scolaire	Equipement	La solidarité
Commandes, réception, gestion, stockage	Convention région, encaissement des chèques des familles et paiement des factures aux fournisseurs pour le LP	Voyages : soutien financier en lien avec l'assistante sociale
Achats	Achats groupés (logiciel, livres, équipement...)	Sorties cinémas quartz en lien avec l'assistante sociale
Prêt du matériel		Soutien aux projets et initiatives (vide grenier, création mini entreprise recyclis...) Soutien financier à L'UNSS et à l'achat de papiers pour la série AA

- Les commandes des manuels scolaires :

Renouvellement des manuels scolaires :

Présentation du principe de renouvellement des manuels pour l'année prochaine : pour une même discipline et un même programme les collègues se concertent pour acheter le même manuel.

Présentation de la fiche « fiche scolaire rentrée 2020 » à rendre par équipe en cas de commande de nouveaux manuels par

- mail à coopvauban@gmail.com ou Gaelle.Schollhammer@ac-rennes.fr
- ou dans le casier N°223

Date limite pour ramener la fiche scolaire : **26 Juin 2020**

Intervention de Michel Robert : mais pourquoi une date de retour, si précoce, des prévisions de commande de manuels puisque les effectifs seront encore inconnus et les affectations d'enseignants pas encore fixées définitivement ?

G. Schollhammer : Les effectifs sont déjà estimés de façon approximative à ce jour et la DGH établie
L'objectif : passer les commandes avant les vacances pour une livraison fin août avant la rentrée afin de distribuer les manuels le plus tôt possible
Cette fiche sera envoyée par mail aux collègues semaine 23 .

COOP Vauban		FICHE MANUELS SCOLAIRES :de la matière	
Document à rendre avant le 26-juin-20			
par mail à coopvauban@gmail.com ou dans le casier de la coop N°223			
Classe Matière	Souhaitez-vous commander un nouveau manuel pour la rentrée prochaine * ?	N°ISBN + copies couverture recto/verso ou lien internet	prix papier TTC
	OUI NON
	Quelle version ? Papier et/ou Numérique	Préciser le support pour la version numérique (prenote, toutatice, pearltrees, autres ...)	prix public TTC numérique

Il est indispensable d'associer une copie recto verso du manuel à l'ISBN pour éviter tout risque d'erreur dans la commande

Ne pas omettre de spécifier s'il s'agit d'une version papier ou numérique

Les commandes de manuels peuvent se réaliser grâce à l'aide au financement par la région via le PRP(Pass Ressources Pédagogiques)

Attention , cette année la région ne prend pas en charge les cahiers d'exercices.

Dépenses éligibles par la région

- des collections de manuels scolaires « classiques » en usage mutualisé,
- des licences pour l'accès à des ressources numériques ou organiser l'usage de ces ressources,
- des ressources créées par les enseignants et mises à disposition des élèves,
- les ressources mises à disposition sur les sites des autorités académiques, notamment via le Gestionnaire d'accès aux Ressources (GAR) du Ministère de l'Education nationale.

Suite à notre conversation téléphonique avec Solène Le Naour (contact de la cellule « ressources pédagogiques » de la région Bretagne), afin d'obtenir des précisions sur la nature des dépenses possibles, celle-ci nous a indiqué que tout ce qui n'est pas une dépense inéligible est une dépense éligible (dans le cadre de l'acquisition et de l'organisation de l'usage des ressources pédagogiques).

Dépenses inéligibles par la région

- des prestations de service (salaires associatifs ou rémunération d'intermédiaires),
- des cahiers d'exercices non numériques,
- des équipements numériques (tablettes, portables ou locations de matériels).

Aides financières de la Région ces dernières années

Année Scolaire	Lycée Générale et Technologique	Lycée professionnel	5 € / élève si prêt via une association
2020-2021	50€ / élève forfait	50€ / élève forfait	0
2019 - 2020	20 € / élève forfait	20 € / élève forfait	0
2018 - 2019	5€ / élève forfait 3 325 €	50€ / élève forfait 23 700 €	5 695 €
2017 - 2018	33 € / élève max (dépenses réelles)	50 € / élève max (dépenses réelles)	5 880 €

Aux vues des estimations relatives aux effectifs pour la prochaine rentrée, l'accompagnement financier de la région devrait dépasser le seuil des 23000 €, de ce fait une convention annuelle avec celle-ci devra être signée prochainement.

Vote pour le renouvellement du Pass Ressources Pédagogiques et pour la convention

Vote à l'unanimité

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

L'Équipement :

La région propose également comme chaque année une aide aux premiers équipements professionnels (tenue pro et caisse à outils). La somme varie en fonction des formations (voir ci-dessous)

(<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/premier-equipement-professionnel/>)

Libellé de la formation éligible	Effectifs des classes	Forfaits région	Cout de la caisse à outils	Cout /élève (d'après devis)
1CAP SM	12	100,00 €	128,05 €	28,05 €
2 ^{nde} PRO TCI	29	100,00 €	172,62 €	72,62 €
2 ^{nde} PRO MELEC	25	100,00 €	109,45 €	9,45 €
2 ^{nde} PRO MEI	28	100,00 €	202,20 €	102,20 €
2 ^{nde} MV	24	100,00 €	231,49 €	131,49 €
2 ^{NDE} SN	29	60,00 €	76,43 €	16,43 €

La prise en charge des équipements professionnels déléguée depuis 3 ans à la Coop génère une charge de travail très importante : gestion du reste à charge des parents, pointage et encaissement des chèques, édition de justificatifs, vérification et paiement des factures des fournisseurs ...Ce poste est régulièrement déficitaire du fait d'impayés et de difficulté de suivi des élèves passerelles, démissionnaires.

Dans le contexte actuel de déconfinement suite à la pandémie liée au corona virus, les essayages de tenues ne pourront se réaliser. De ce fait et pour alléger la charge de travail, il est proposé que dorénavant, la Coop n'assume que l'achat des caisses à outils. L'achat des tenues sera désormais délégué aux parents (exception faite pour les sections CAP PSR et ATMFC dont la subvention région couvre la totalité de l'équipement).

Vote pour le renouvellement de la convention équipement avec la région

Vote à l'unanimité

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

La Cotisation COOP / la caution pour le prêt de manuels

Afin de pouvoir bénéficier du prêt de manuels, d'une prise en charge de l'équipement et des différentes actions de la Coop Vauban, les élèves doivent cotiser à l'association.

Année Scolaire	LGT et LP	BTS	Somme
2020 - 2021	10 € / élève	5€ / élève	~ 11 000 €
2019 - 2020	25 € / élève	5€ / élève	~ 21 000 €
2018 - 2019	5€ / élève	5€ / élève	~ 6 000 €
2017 - 2018	5 € / élève	5€ / élève	~

Compte tenue de la revalorisation de la subvention région pour les manuels, la Coop propose de baisser cette année le montant de sa cotisation de 25 € à 10€ pour le LGT et la SEP.

Vote pour la cotisation de la Coop

Vote à l'unanimité

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

Par contre, compte tenue de l'actualité relative aux changements de programmes au LGT et à la réforme de la voie pro, certaines collections de manuels devront être renouvelées.

Exemple de cout d'une collection au LGT		Exemple de cout d'une collection au LP	
2nde	150 €	2nde	50 €
Prem S	155 €	Première	50 €
Prem STI2D/STL	95 € - 115€	Terminale	50
Prem STD2A	92 €		
Cauton en 2019	150	Cauton en 2019	50
Cauton en 2020	100	Cauton en 2020	50

Il y a moins de manuels papiers, les collègues temporisent pour le choix des manuels élèves et puis certaines matières envisagent l'achat du manuel version numérique, la Coop propose de réduire le chèque de caution, on réajustera (l'an prochain si nécessaire) à 100€ pour le LGT et de garder la somme de 50 € pour le LP. Les chèques sont gardés puis déchirés au retour des manuels. Pour les familles ne pouvant produire le chèque de caution, un document certifiant sur l'honneur le paiement des manuels perdus, est demandé.

Vote pour la caution des manuels scolaires

Vote à l'unanimité

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

Intervention de Michèle : comment va se dérouler le ramassage des livres cette année vu le contexte actuel de post confinement ?

Virginie : des permanences à la Coop vont être mises en place avec un protocole particulier afin de garantir le respect des mesures d'hygiène. Ce protocole sera validé par le proviseur.

Deux personnes présentes pour les permanences (une pour la récupération des manuels et la restitution de la caution (chèque déchiré) / une pour enregistrer le retour dans le logiciel.)

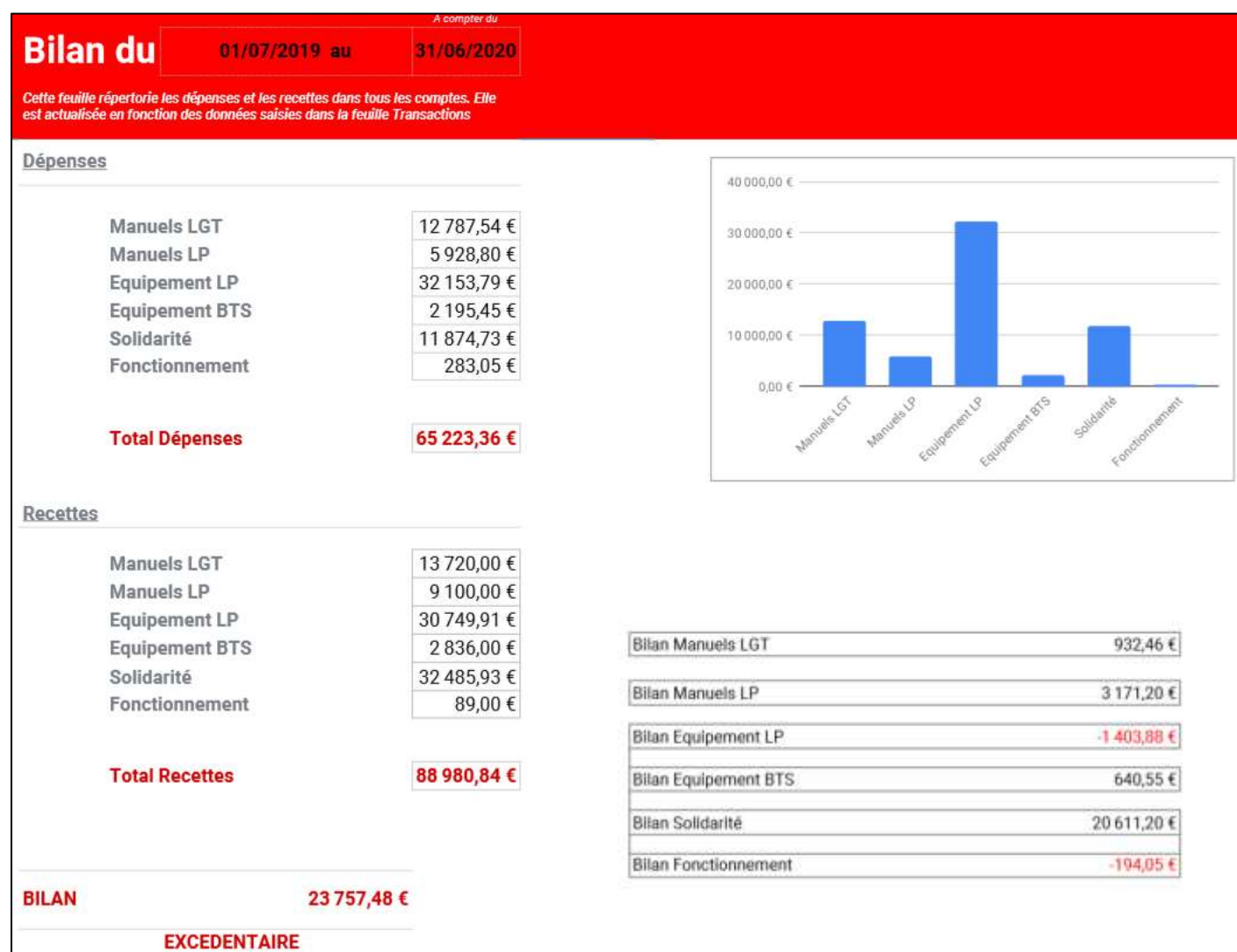
Les manuels seront ensuite stockés de côté avant un rangement dans les rayonnages.

Un comptoir sera aménagé pour éviter aux élèves de rentrer dans le local.

Si les manuels ne sont pas rendus avant la mi-juillet, le chèque de caution sera alors encaissé à la rentrée scolaire.

Le problème se pose des anciens manuels qui ne seront plus d'actualité à la rentrée 2020. La solution Véolia était envisagée mais n'a pu aboutir. Une possibilité pourrait venir de la librairie LDE, l'objectif étant de pouvoir recycler ces vieux livres scolaires au lieu de les évacuer à la déchetterie.

Le budget :



Commentaire de Corinne : bilan positif pour l'activité financière de la Coop. Comme exprimé précédemment, le seul poste déficitaire concerne l'équipement. L'excédent sur le poste solidarité s'explique par la hausse de la cotisation qui avait pour but de pallier la baisse de la subvention pour le financement des manuels.

Cette somme va servir cette année en complément de la subvention pour aider à renouveler les collections des manuels et pour financer des actions comme "les lycéens au cinéma" (3000€) ou pour l'UNSS. (1000€)

Vote du budget

Vote à l'unanimité

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

Le renouvellement du bureau :

Compte tenu du départ à la retraite de Jean Jacques Labrosse, du départ de Dominique Donval et de l'arrêt pour longue maladie de Mireille Kaddour, la constitution du bureau doit être revisitée. Mme Poulmarc'h et Mme Versigny se proposent pour assumer différentes fonctions. Nouvelle constitution du bureau ci-dessous.

	2019/2020	2020/2021
Postes	Noms	Noms
Présidente	Gaëlle Schollhammer	Gaëlle Schollhammer
Vice Président	Fabrice Lebarbier	Fabrice Lebarbier
Trésorier	Virginie Louarn	Corinne Keriell
Trésorier adjoint	Jean Jacques Labrosse	Anne Poulmarc'h
Secrétaire	Dominique Donval ?	Typhaine Versigny
Secrétaire adjointe	Mireille Kaddour	Virginie Louarn

Vote du renouvellement du bureau

Vote à l'unanimité

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

Proposition annexe :

La présidente propose de changer les statuts de l'association afin qu'elle puisse fonctionner en année scolaire et non plus en année civile. Ce changement permettrait d'organiser l'assemblée générale non plus en décembre mais en mai.

En effet en décembre, les effectifs d'élèves ne sont pas stabilisés, les commandes et factures ne sont pas toutes réglées. L'activité étant encore intensive, il est difficile pendant cette période de faire un bilan sur un fonctionnement en cour.

Vote sur le changement des statuts

Vote à l'unanimité

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

Fait à Brest le 28 mai 2020

La présidente
G. Schollhammer

La secrétaire de séance
Mme Louarn